

# CBC/Radio-Canada

i.

## PLAN D'ACTION AXÉ SUR LES RÉSULTATS MISE EN OEUVRE DES RESPONSABILITÉS DE CBC/RADIO-CANADA EN MATIÈRE DE LANGUES OFFICIELLES 2009 – 2010

### Renseignements généraux et période couverte

Institution fédérale : Adresse : Site Web :	CBC/Radio-Canada 181, rue Queen Case postale 3220, Succursale C Ottawa (Ontario) K1Y 1E4 <a href="http://www.cbc.radio-canada.ca">www.cbc.radio-canada.ca</a>
Ministre responsable :	L'honorable James Moore
Haut(s) fonctionnaire(s) responsable(s) de la mise en oeuvre de la Partie VII de la LLO (ex.: sous- ministre adjoint, champion des langues officielles) :	Katya Laviolette, Vice-présidente, Capital humain et culture d'entreprise
Mandat de l'institution fédérale (4 à 5 lignes) :	CBC/Radio-Canada est le radiodiffuseur public national et a comme mandat d'offrir une programmation de radio et de télévision de qualité typiquement canadienne. Elle doit refléter la réalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tout en répondant aux besoins particuliers des régions.
Coordonnateur national responsable de la mise en oeuvre de l'article 41 : Titre exact : Adresse postale : Courriel :	Diane Laflamme, chef de la planification Services régionaux – Services français 1400, boul. René-Lévesque Est Montréal (Québec) H2L 2M2 <a href="mailto:diane.laflamme@radio-canada.ca">diane.laflamme@radio-canada.ca</a>
Période couverte par le plan d'action :	2009-2010 : 1 <sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010

# CBC/Radio-Canada

## Sommaire de la contribution prévue de l'institution à l'atteinte des résultats visés

La [Loi sur la Radiodiffusion](#) de 1991 stipule que la programmation de CBC/Radio-Canada, à titre de radiodiffuseur public national, doit, entre autres, « être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue. » CBC/Radio-Canada reconnaît ses responsabilités auprès des CLOSM tel qu'énoncé par la Loi sur la Radiodiffusion en matière de programmation et par l'Article 41 de la Loi sur les langues officielles pour les activités et services qui ne touchent pas sa programmation. Même si ce rapport est un suivi de l'application de l'Article 41 de la Loi sur les langues officielles, on y retrouve des activités et des commentaires relativement à la programmation de CBC/Radio-Canada dans l'intérêt de la transparence.

En plus d'offrir un service d'information dans les nombreuses régions où elle est déployée sur le territoire canadien, CBC/Radio-Canada contribue au développement et à la promotion des communautés de langues officielles en situation minoritaire par les actions suivantes :

- la production et la diffusion d'émissions radio et télé et de contenus Internet en région
- la couverture des événements culturels, politiques, sociaux, et sportifs
- le développement de talents
- les partenariats avec des organismes et événements sociaux-culturels
- l'acquisition et la diffusion de productions indépendantes
- le rayonnement des communautés régionales aux antennes nationales
- les rencontres et les échanges continuels avec les organismes et leaders des CLOSM
- une communication constante et directe avec les CLOSM

CBC/Radio-Canada, Services français, est présente dans toutes les régions du pays avec ses vingt et un centres de production régionale, dont treize sont à l'extérieur du Québec, et ses vingt-cinq bureaux journalistiques, dont dix-sept sont à l'extérieur du Québec.

CBC/Radio-Canada, Services anglais au Québec, offre une programmation télé et radio de haute qualité au public anglophone traditionnel ainsi qu'à l'ensemble de l'auditoire qui parle anglais.

La programmation des services anglais au Québec a un mandat multidimensionnel. Pour répondre à la Loi sur la radiodiffusion en matière de programmation, son mandat est de :

- Refléter l'actualité et la culture des anglophones québécois et des allophones de langue anglaise;
- Informer les Québécois anglophones de l'actualité, des préoccupations et de la culture de la majorité francophone du Québec;
- Refléter l'actualité, les préoccupations et la culture distincte du Québec aux anglophones du Québec;
- Informer le public des attitudes et développements concernant le Québec au public canadien;
- Refléter l'ensemble du Québec au public canadien.

# CBC/Radio-Canada

## Sommaire

### • **Sensibilisation – Communication aux cadres et aux employés**

À tous les échelons de CBC/Radio-Canada, poursuivre et intensifier en 2009-2010 dans les limites de nos moyens financiers les activités de communication déployées l'année dernière auprès des cadres et des employés pour les sensibiliser à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM :

- Mettez-nous au défi! / Challenge us!
- Poursuivre les comités de gestion conjoints et les initiatives conjoints CBC/Radio-Canada.
- Utilisation du portail iO! pour transmettre régulièrement des informations sur les CLOSM, la dualité linguistique, les projets transculturels et la Loi sur les Langues officielles qui marque ses 40 ans en 2009.
- Suite au dépôt du plan de redressement financier qui a mobilisé beaucoup d'énergie à l'hiver 2009, le président et les membres de la direction des services français et anglais vont poursuivre les tournées et rencontres avec le personnel en région.
- Maintien des rencontres et conférences téléphoniques régulières des équipes de gestion.
- Inviter aux prochaines réunions du Panel des régions davantage de gestionnaires de premier niveau et du personnel d'antenne d'émissions réseau.

### • **Consultations**

Poursuivre la stratégie de consultation et de soutien du service public auprès des communautés francophones hors Québec par les actions suivantes:

Le président, les vice-présidents média et les membres de la direction des services français et anglais vont poursuivre et intensifier en 2009-2010 les rencontres avec des groupes de citoyens et citoyennes des diverses régions du pays.

Le vice-président principal des Services français et le directeur général des Services régionaux vont poursuivre les rencontres avec les leaders des CLOSM (Dîner des huit).

Maintenir les deux rencontres annuelles du Panel des régions (composé majoritairement de représentants des CLOSM) en leur donnant davantage accès à des gestionnaires de premier niveau et pour une première fois à du personnel d'antenne d'émissions réseau.

Les rencontres formelles avec des représentants et organismes des CLOSM vont se poursuivre à travers le pays afin de mieux comprendre leurs aspirations et échanger sur les services de CBC/Radio-Canada.

Les directions des services français et des services régionaux vont poursuivre les initiatives de rapprochement et de communications régulières avec des représentants d'organismes des CLOSM sur des préoccupations, enjeux et projets communs.

Maintenir une participation active aux groupes de travail thématiques de la FCCF afin de bien cerner et répondre aux besoins et enjeux de la francophonie canadienne en matière de développement artistique et culturel.

# CBC/Radio-Canada

Productions indépendantes : Maintenir des liens étroits et appuyer les producteurs indépendants régionaux dans la production de documentaires, de séries d'émissions et de variétés et créer de nouvelles opportunités pour faciliter les échanges entre les producteurs indépendants et les directeurs de CBC/Radio-Canada.

Créer de nouvelles opportunités pour faciliter les échanges entre les producteurs indépendants anglophones du Québec et les directeurs de CBC.

Rencontres avec les communautés anglophones et multiethniques : Poursuivre la série de rencontres avec des représentants de diverses communautés et les équipes de CBC au Québec (rencontres d'information, Groupe consultatif communautaire...).

Poursuivre les rencontres du nouveau Panel des communautés culturelles à Toronto afin de mieux desservir dans sa diversité le public francophone.

Continuer à utiliser les données de Statistiques Canada, les sondages maison, les sondages BBM et Webtrends et autres études internes et externes pour mieux cerner et suivre l'évolution de la francophonie canadienne à l'extérieur du Québec et les besoins des citoyens et citoyennes des CLOSM à l'égard des médias traditionnels et des nouveaux médias.

Continuer sur le terrain à s'inspirer au quotidien des avis et commentaires de nos partenaires et de nos employés (eux-mêmes citoyens des CLOSM) concernant les besoins spécifiques à leur communauté.

## • Communications

Sur le site internet corporatif de CBC/Radio-Canada, ouvrir dans la section Documents et politiques institutionnelles / Langues officielles l'onglet « Le point » qui vise à clarifier les faits au sujet d'informations concernant les communautés linguistiques minoritaires. <http://cbc.radio-Canada.ca/documents/langues/concerns.shtml>

Poursuivre les communications directes auprès des organismes et leaders des CLOSM, notamment au moyen du bulletin d'information La Molécule et développer de nouveaux outils pour se rapprocher et échanger avec le citoyen.

Utiliser la force du groupe Radio-Canada (radio-télévision-Internet) pour faire la promotion de nos programmes : placements publicitaires dans les journaux régionaux, promotion croisée de nos programmations à la radio, à la télévision et sur Internet, envoi de communiqués de presse dans les médias régionaux lors de la rentrée et de façon ponctuelle selon les initiatives de Radio-Canada, promotion des sites Internet régionaux de Radio-Canada, kiosques de promotion, distribution de matériel promotionnel lors d'événements publics...

La valorisation des partenariats est au cœur de notre stratégie de communication et d'ancrage régional dans les CLOSM. Malgré le contexte budgétaire difficile, CBC/Radio-Canada reconduira en 2009-2010 plusieurs centaines de partenariats à travers le pays et est engagée dans un important partenariat avec le 4<sup>e</sup> Congrès mondial acadien qui se déroulera du 7 au 23 août dans la péninsule acadienne du Nouveau-Brunswick.

Visibilité de CBC/Radio-Canada et promotion de la dualité linguistique : au cours de l'été 2009, CBC Radio sera présente aux côtés de Radio-Canada aux célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la Ville de Trois-Rivières et aux événements entourant le 475<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de Jacques-Cartier à Gaspé. Il en sera de même lors des Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver à l'hiver 2010.

# CBC/Radio-Canada

- **Coordination et liaison**

Entente multipartite pour le développement des arts et de la culture avec la FCCF(Fédération culturelle canadienne-française), le Conseil des arts du Canada, le Centre national des arts, l'Office national du film et Patrimoine canadien. D'ici la signature officielle par toutes les parties de cette entente pluriannuelle (5 ans), Radio-Canada continuera à la mettre en œuvre conformément aux termes généraux convenus dans l'ébauche qui lui a été remise au printemps 2008.

Après évaluation des programmes et des projets et dans les limites de ses disponibilités financières annuelles, CBC/Radio-Canada entend poursuivre ses fructueuses collaborations avec la FCCF et ses organismes membres et avec les partenaires fédéraux vers l'atteinte d'objectifs communs à l'égard du développement des CLOSM dans le domaine des arts et de la culture. Quelques exemples de collaborations en 2009-2010 : avec le RECF (Prix des lecteurs Radio-Canada), l'ANIM (les initiatives de Radio-Canada Musique partout au pays), les producteurs indépendants (3<sup>e</sup> saison de *Belle-Baie* ), l'ONF/NFB (Post-Input Acadie, Tremplin, Doc Shop), la programmation française du CNA, les Prix littéraires Radio-Canada / CBC Literary Awards avec le CAC ...Au Québec, CBC est associée au concours de scénario Cours écrire ton court!/Sprint for your Script! piloté par la SODEC (Société de développement des entreprises culturelles).

- **Financement et prestation de programmes**

**Financement :**

Confrontée à une situation économique difficile et à une baisse de revenus publicitaires, CBC/Radio-Canada présentait le 25 mars 2009 un plan de redressement financier pour l'année 2009-2010 dont les mesures partout au pays entreront graduellement en vigueur au cours de l'année.

Par ailleurs, le Président a tenu à protéger des fonds pour les projets transculturels (projets radio/télé/Internet conjoints CBC/Radio-Canada) et pour le développement régional télévision, ce qui permettra comme en 2008-2009 de réaliser des projets spéciaux dans les CLOSM en 2009-2010.

Depuis l'annonce par le CRTC à l'automne 2008 de la création du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) financé par les EDR (entreprises de distribution de radiodiffusion), CBC/Radio-Canada continue à faire des représentations auprès des instances décisionnelles pour avoir accès à sa juste part des importantes sommes qui seront disponibles dès l'automne 2009 et pour les années à venir. Lorsque disponibles, ces sommes serviront à poursuivre notre stratégie d'amélioration de la programmation locale dans les nombreux marchés des CLOSM où Radio-Canada a une présence active.

Procéder auprès du CRTC à une demande de licence de télévision française à Toronto (où Radio-Canada produit déjà pour l'Ontario une émission complète d'information régionale du lundi au vendredi), afin de raffermir notre présence dans la capitale ontarienne et en Ontario et nous qualifier pour le FAPL et la sollicitation de revenus publicitaires locaux.

Redevances et financement pluriannuel : La haute direction de CBC/Radio-Canada poursuivra ses démarches sur ces deux fronts. Il en va de la viabilité du service public généraliste du 21<sup>e</sup> siècle et de notre capacité à s'engager et à planifier efficacement sur plus d'un an ce que nous réclament le public, nos artisans et nos partenaires.

# CBC/Radio-Canada

**Prestation de programmes:** CBC/Radio-Canada est profondément ancrée dans les régions.

Deux critères ont guidé le plan de redressement financier des services français en région :

1. Maintenir le plus possible de production régionale dans toutes les capitales provinciales du pays
2. Tenir compte de la répartition démographique des francophones

Cinq points guident nos actions pour préserver et améliorer sur toutes nos plateformes (radio/télévision/Internet) l'ancrage régional et une présence aux réseaux :

1. Maintenir nos émissions aux heures de pointe à la radio et à la télévision
2. Maintenir nos partenariats avec le milieu
3. Maintenir notre capacité de cueillette de l'information
4. Maintenir notre capacité de refléter la région à elle-même
5. Maintenir notre capacité de refléter la région au pays

Aux services anglais de CBC/Radio-Canada, la transformation du service de l'Information entraînera à l'automne 2009 un enrichissement des émissions de nouvelles régionales. À la télévision, le rendez-vous de l'heure du souper sera prolongé de 30 minutes (de 17h00 à 18h30) et un bulletin de 10 minutes sera diffusé en fin de soirée vers 23h00. À la radio, le service quotidien d'information régionale sera prolongé avec l'ajout d'un bulletin de nouvelles à 19h00 du lundi au vendredi.

CBC/Radio-Canada continuera d'être l'autoroute pancanadienne reliant les francophones et les anglophones du pays lors d'événements marquants et rassembleurs, par exemple : élections municipales, provinciales et fédérale, 4<sup>e</sup> Congrès mondial acadien, 375<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Trois-Rivières, 475<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de Jacques-Cartier à Gaspé, les Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver...

**Distribution du signal télévision par satellite :** Afin que l'ensemble des Canadiens et Canadiennes aient accès à la programmation de leur région, les dirigeants de Radio-Canada continueront à faire des représentations auprès des diverses instances pour que soit distribué le signal régional de la télévision publique de Radio-Canada.

**Renouvellement de licences :** CBC/Radio-Canada amorcera en 2009-2010 la préparation des demandes de renouvellement de toutes ses licences télévision et radio et tiendra compte dans ce contexte du rapport que le CRTC remettait au gouvernement le 30 mars 2009 sur les services de radiodiffusion dans les communautés francophones et anglophones minoritaires au Canada.

## • **Reddition des comptes**

**Plan d'action :** CBC/Radio-Canada élabore un plan d'action annuel qui décrit clairement la mise en œuvre proposée de ses responsabilités en matière de langues officielles.

**Bilan des réalisations :** CBC/Radio-Canada rédige un bilan annuel de ses réalisations axé sur les résultats qui décrit clairement la mise en œuvre de ses responsabilités en matière de Langues officielles pour les activités et services qui ne touchent pas sa programmation.

CBC/Radio-Canada remet **aux instances gouvernementales un rapport annuel et au CRTC un rapport annuel sur ses conditions de licences.** Ces rapports comportent ses actions en régions, incluant les régions en situation linguistique minoritaire.

**Évaluations et vérifications :** Des évaluations et des vérifications internes des programmes et services de CBC/Radio-Canada sont effectuées régulièrement et tiennent compte de leur contribution au développement et à l'épanouissement des CLOSM.

# CBC/Radio-Canada

## Plan d'action détaillé

### A. SENSIBILISATION (Activités internes)

[Activités de formation, d'information, d'orientation, de sensibilisation, de communication, etc., menées à **l'interne** dans le but de sensibiliser les employés et/ou la haute direction de l'institution fédérale à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM; contrats de rendement des cadres supérieurs et programmes de reconnaissance; prise en compte du point de vue des CLOSM dans les recherches, les études et les enquêtes effectuées à l'interne]

#### Résultat visé :

Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et des CLOSM.

<p style="text-align: center;"><b>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Extrants prévus</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Indicateurs de mesure du résultat visé</b></p>
<p>À tous les échelons de CBC/Radio-Canada, poursuivre et intensifier dans les limites de nos moyens financiers les <u>activités de communication</u> déployées l'année dernière <u>auprès des cadres et des employés</u> pour les sensibiliser à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM</p>	<p>Mettez-nous au défi!/Challenge us!</p> <p>Comités de gestion conjoints CBC/Radio-Canada</p> <p>Conférence téléphonique mensuelle des cadres des services français et réunions du Conseil des services français</p> <p>Conférence téléphonique hebdo des directions régionales</p>	<p>Déclinaison sur une base régulière de l'information concernant les régions et les CLOSM à tous les échelons de CBC/Radio-Canada</p> <p>Collaboration accrue entre les services français et anglais</p>

# CBC/Radio-Canada

<p style="text-align: center;"><b>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Extrants prévus</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Indicateurs de mesure du résultat visé</b></p>
<p><i>Activités de communication (suite)</i></p>	<p>Utilisation du portail iO! pour publier régulièrement des informations sur les CLOSM, la dualité linguistique, les projets transculturels et la <i>Loi sur les Langues officielles</i> (40 ans en 2009)</p> <p>Rencontres avec le personnel en région du président et des membres de la direction des services français et anglais</p> <p>Tournée régionale de planification annuelle</p> <p>Participation de gestionnaires de premier niveau et d'artisans d'émissions aux réunions du Panel des régions</p>	<p>Personnel mieux informé de l'orientation stratégique de CBC/Radio-Canada, des Services français et anglais et des activités de CBC/Radio-Canada dans les CLOSM</p> <p>Gestionnaires et employés plus sensibles à la dualité linguistique, aux réalités des régions, des CLOSM et des langues officielles</p> <p>Meilleure compréhension et plus grande appropriation des enjeux par les gestionnaires et les employés</p>

# CBC/Radio-Canada

## Plan d'action détaillé

### B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

[Activités (ex. comités, discussions, réunions) par lesquelles l'institution fédérale consulte les CLOSM et échange ou dialogue avec elles pour cerner leurs besoins et leurs priorités ou pour comprendre les incidences possibles sur leur développement; activités (ex. tables rondes, groupes de travail) pour explorer les possibilités de collaboration dans le cadre du mandat actuel de l'institution fédérale ou dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme ou d'une nouvelle politique; participation à des consultations des CLOSM coordonnées par d'autres instances gouvernementales; consultations des CLOSM par les bureaux régionaux pour connaître leurs préoccupations et leurs besoins]

#### Résultat visé :

Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.

Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants prévus	Indicateurs de mesure du résultat visé
Poursuivre la <u>stratégie de consultation et de soutien du service public</u> auprès des communautés francophones hors Québec	<p>Rencontres du président, des vice-présidents média et des membres de la direction des services français et anglais avec des groupes de citoyens et citoyennes des diverses régions du pays</p> <p>Augmentation du nombre de rencontres du vice-président principal des Services français et du directeur général des Services régionaux avec les leaders des CLOSM (Dîner des huit)</p> <p>2 Panel des régions</p>	<p>Accès direct et échange entre les membres des communautés et la haute direction de CBC/Radio-Canada</p> <p>Meilleure compréhension des attentes et des enjeux spécifiques à la communauté</p> <p>Meilleure compréhension du processus décisionnel, de la programmation en région et au réseau et des enjeux de CBC/Radio-Canada</p> <p>Équipe de gestion plus sensibilisée aux enjeux régionaux et des CLOSM</p> <p>Fréquence des rencontres</p>

# CBC/Radio-Canada

<p style="text-align: center;"><b>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Extrants prévus</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Indicateurs de mesure du résultat visé</b></p>
<p><i>Stratégie de consultation et de soutien du service public (suite)</i></p> <p>Maintenir des liens étroits et appuyer les <u>producteurs indépendants francophones hors Québec</u> dans la production de documentaires, de séries d'émissions et de variétés, un vecteur important de l'épanouissement culturel et économique des communautés</p> <p>Créer de nouvelles opportunités pour faciliter les échanges entre les <u>producteurs indépendants anglophones du Québec</u> et les directeurs de CBC.</p>	<p>Rencontres formelles et entretien de communications régulières avec un plus large éventail de représentants et organismes des CLOSM</p> <p>Participation active aux groupes de travail thématiques de la FCCF</p> <p>Groupe consultatif communautaire</p> <p>Une ou deux rencontres formelles avec l'APFC au cours de l'année et communications régulières avec ses représentants</p> <p>Participation active au Groupe de travail sur les arts médiatiques</p> <p>Rencontres régulières de nos directions programme avec des producteurs indépendants</p> <p>Participation aux divers panels de l'industrie au Québec (RIDM etc.) ainsi que la tenue de quatre rencontres sectorielles avec les producteurs indépendants.</p>	<p>Participation aux rencontres</p> <p>Réponses aux questionnaires d'évaluation et d'appréciation des participants suite à ces rencontres</p> <p>Communication continue</p> <p>Climat de confiance mutuelle</p> <p>Développement de partenariats</p> <p>Atteinte de résultats sur des objectifs communs</p> <p>Reflet des réalités et préoccupations des communautés à nos antennes</p> <p>4 à 6 rencontres avec des représentants de diverses communautés et groupes anglophones du Québec</p> <p>Nombre et genre de productions indépendantes par région</p> <p>Total des sommes investies</p> <p>Heures de diffusion régionales et réseau</p> <p>Retombées dans les communautés</p> <p>Production et diffusion de productions de qualité des producteurs indépendants du Québec aux grilles télévision de CBC</p>

# CBC/Radio-Canada

<p style="text-align: center;"><b>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Extrants prévus</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Indicateurs de mesure du résultat visé</b></p>
<p><u>Diversité culturelle</u> Poursuivre la série de rencontres avec des représentants de diverses <u>communautés anglophones et multiethniques</u> et les équipes de CBC au Québec.</p> <p>Poursuivre les rencontres du nouveau <u>Panel des communautés culturelles à Toronto</u> afin de mieux desservir dans sa diversité le public francophone</p> <p>Continuer à utiliser les données de Statistiques Canada, les <u>sondages maison, les sondages BBM et Webtrends et autres études internes et externes</u> pour mieux cerner et suivre l'évolution de la francophonie canadienne à l'extérieur du Québec et les besoins des citoyens et citoyennes des CLOSM à l'égard des médias traditionnels et des nouveaux médias.</p> <p>Continuer sur le terrain à s'inspirer au quotidien des <u>avis et commentaires de nos partenaires et de nos employés</u> (eux-mêmes citoyens des CLOSM) concernant les besoins spécifiques à leur communauté.</p>	<p>Rencontres d'information et Groupe consultatif communautaire de CBC (personnes influentes dans la communauté de Montréal)</p> <p>Quatre sondages BBM, sondages mensuels Webtrends et quelques sondages ou études maisons pour information spécifique.</p> <p>Avis et commentaires sollicités ou spontanés qui sont livrés quotidiennement aux dirigeants de CBC/Radio-Canada</p>	<p>Rencontres</p> <p>Meilleure connaissance mutuelle</p> <p>Meilleure connaissance des besoins et préoccupations des communautés culturelles</p> <p>Amélioration de la diversité à nos antennes</p> <p>Résultats des sondages et études, leur analyse et les actions entreprises pour mieux desservir les CLOSM.</p> <p>Prise en compte de ces avis lors du processus décisionnel</p>

# CBC/Radio-Canada

## Plan d'action détaillé

### C. COMMUNICATIONS (Transmission d'information aux CLOSM)

[Activités de communications **externes** visant à informer les CLOSM des activités, des programmes et des politiques de l'institution fédérale et à promouvoir le caractère bilingue du Canada; inclusion des CLOSM dans toutes les listes d'information et de distribution; utilisation du site Web de l'institution fédérale pour communiquer avec les CLOSM]

#### Résultat visé :

La culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l'institution fédérale; les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes et services (P&S) de l'institution fédérale.

Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants prévus	Indicateurs de mesure du résultat visé
Améliorer la communication directe avec les organismes, les leaders et les citoyens des CLOSM	<p>Section « Langues officielles » bonifiée sur le site internet CBC/Radio-Canada</p> <p>Bulletin d'info sur Radio-Canada, <i>LA MOLÉCULE</i>, envoyé par la poste trois fois par année à 2500 organismes/leaders de la francophonie canadienne.</p> <p>Envoi régulier de communiqués par courriel aux leaders de la communauté francophone hors Québec concernant nos activités programme dans et pour les CLOSM</p>	<p>Informations concernant les communautés linguistiques minoritaires disponibles à l'adresse <a href="http://cbc.radio-Canada.ca/documents/langues/concerns.shtml">http://cbc.radio-Canada.ca/documents/langues/concerns.shtml</a></p> <p>Leaders, organismes et citoyens mieux informés des services et enjeux de CBC/Radio-Canada dans les CLOSM</p> <p>Qualité, quantité, fréquence et interactivité accrues des communications entre CBC/Radio-Canada et les citoyens canadiens</p>



# CBC/Radio-Canada

<b>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé</b>	<b>Extrants prévus</b>	<b>Indicateurs de mesure du résultat visé</b>
	Promotion croisée de nos programmations à la radio, à la télévision et sur Internet	Meilleure connaissance et compréhension de la programmation en région et au réseau sur l'ensemble des plateformes : radio, télé et Web.
<p><i>Promotion de nos programmes (suite)</i></p> <p><u>Valoriser les partenariats</u> qui sont au cœur de notre stratégie de communication et d'ancrage régional dans les CLOSM</p>	Envoi de communiqués de presse dans les médias régionaux lors de la rentrée et de façon ponctuelle selon les initiatives de Radio-Canada  Promotion des sites Internet régionaux de Radio-Canada  Kiosques de promotion, distribution de matériel promotionnel lors d'événements publics...  Maintien des partenariats dans les CLOSM sur la base d'objectifs communs	Évaluation des partenariats  En fonction des sommes disponibles, maintien et développement de partenariats dans les CLOSM sur la base d'objectifs communs

# CBC/Radio-Canada

<b>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé</b>	<b>Extrants prévus</b>	<b>Indicateurs de mesure du résultat visé</b>
<u>Visibilité de CBC/Radio-Canada et promotion de la dualité linguistique</u>	Partenariat majeur avec le Congrès mondial acadien en 2009 et lors d'événements significatifs	Présence et visibilité de CBC et de Radio-Canada aux événements des CLOSM <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Congrès mondial acadien en 2009 dans la péninsule acadienne du Nouveau-Brunswick du 7 au 23 août 2009</li> <li>▪ 475<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de Jacques-Cartier à Gaspé en 2009</li> <li>▪ 375<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la Ville de Trois-Rivières en 2009</li> <li>▪ Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver à l'hiver 2010</li> </ul> Visibilité accrue de la vitalité culturelle francophone au pays et renforcement auprès du public de la dualité linguistique du pays et du radiodiffuseur CBC/ Radio-Canada Rapprochement des communautés anglophones et francophones du pays

# CBC/Radio-Canada

## Plan d'action détaillé

### D. COORDINATION ET LIAISON (N'inclut pas le financement – Coordination à l'interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

[Activités de coordination (recherches, études, réunions, etc.) menées par l'institution fédérale elle-même avec d'autres institutions fédérales ou d'autres ordres de gouvernements; participation à des activités organisées par d'autres institutions fédérales, d'autres ordres de gouvernements, etc.; participation des champions des langues officielles, des coordonnateurs nationaux et régionaux, etc., à divers forums gouvernementaux]

#### Résultat visé :

Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et partager les pratiques exemplaires.

Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants prévus	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p><u>Entente multipartite</u> sur les arts et la culture avec la FCCF (et ses organismes membres*), le Conseil des arts du Canada, le Centre national des arts, l'Office national du film et Patrimoine canadien</p> <p>*Organismes membres de la FCCF :</p> <p>APFC : Alliance des producteurs francophones –            FRIC : Front des réalisateurs indépendants du Canada            RNGC : Réseau national des galas de la chanson            RECF : Regroupement des éditeurs canadiens-français            ANIM : Alliance nationale de l'industrie musicale            ATFC : Association des théâtres francophones du Canada            AGAF : Association des groupes en arts visuels francophones</p>	<p>Nouvelle entente pour une période de cinq ans en attente de signature</p>	<p>D'ici la signature officielle par toutes les parties de cette entente pluriannuelle (5 ans), Radio-Canada continuera à la mettre en œuvre conformément aux termes généraux convenus dans l'ébauche qui lui a été remise au printemps 2008.</p> <p>Quantité et qualité des actions qui découlent de cette entente</p>

# CBC/Radio-Canada

<p style="text-align: center;"><b>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Extrants prévus</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Indicateurs de mesure du résultat visé</b></p>
<p>CBC/Radio-Canada poursuivra ses fructueuses <u>collaborations avec la FCCF et ses organismes membres et avec les partenaires fédéraux</u></p>	<p>Quelques exemples de collaborations en 2009-2010 :</p> <p>Prix des lecteurs Radio-Canada avec le RECF</p> <p>Divers projets Radio-Canada Musique avec l'ANIM</p> <p>Collaborations avec des producteurs indépendants hors Québec (3<sup>e</sup> saison de <i>Belle-Baie</i>)</p> <p>Collaborations avec l'ONF/NFB ( Post-Input Acadie, tremplin, AnimAcadie, Doc Shop), avec les programmes français du CNA, avec le CAC (Prix littéraires Radio-Canada/CBC Literary Awards), la SODEC (Court écrire ton court!/Sprint for your Script!) ....</p>	<p>Post-mortem et évaluation des partenariats et des projets</p> <p>Reconduction et développement des partenariats et projets en fonction des ressources disponibles et d'objectifs communs à l'égard du développement des CLOSM</p> <p>Quantité et qualité des projets réalisés grâce à ces collaborations à l'échelle nationale et dans les diverses communautés des CLOSM</p> <p>Retombés et effets structurants de ces collaborations pour l'épanouissement culturel et le développement des CLOSM</p> <p>Productions qui seront diffusées à la télévision de CBC et de Radio-Canada</p> <p>Émergence d'une relève et expertise accrue en production télévision et cinéma</p> <p>Développement du talent et de la relève dans les CLOSM</p>

# CBC/Radio-Canada

## Plan d'action détaillé

### E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

[Mise en oeuvre des programmes et prestation des services de l'institution fédérale; financement, seule ou en collaboration avec d'autres institutions fédérales, de projets des CLOSM; intégration des besoins des CLOSM à la prestation des programmes et services de l'institution fédérale]

#### Résultat visé :

Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.

<p style="text-align: center;"><b>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Extrants prévus</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Indicateurs de mesure du résultat visé</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>PRESTATION DE PROGRAMMES</b></p> <p><u>Un plan de redressement financier pour l'année 2009-2010 a été établi pour les services régionaux en fonction d'une vision de diffuseur public du 21<sup>e</sup> siècle</u></p> <p><u>CBC/Radio-Canada est profondément ancrée dans les régions.</u></p> <p>Deux critères ont guidé le plan de redressement financier des services français en région :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maintenir le plus possible de production régionale dans toutes les capitales provinciales du pays</li> <li>▪ Tenir compte de la répartition démographique des francophones</li> </ul>	<p>Tendre vers un service complet d'information multiplateforme 7 jours sur 7</p> <p>Préserver les grands rendez-vous en radio et en télévision</p> <p>Amélioration des contenus des sites Internet régionaux</p> <p>Diffusion d'émissions régulières et spéciales à fort ancrage régional</p> <p>Productions indépendantes régionales</p>	<p>Nos résultats seront mesurés en fonction de ces orientations programme et des budgets disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- amélioration et déploiement du service régional de nouvelles et d'information 7 jours sur 7 dans toutes ses dimensions (politique, économie, culture, sports, météo...) et sur l'ensemble des plateformes (radio-télévision-Internet)</li> <li>- préserver à la radio et à la télévision les rendez-vous de programmation régionale à plus grande écoute : à savoir à la radio au réveil des auditeurs le matin et à leur retour du travail en fin d'après-midi et en début de soirée à la télévision</li> <li>- répondre aux nouvelles attentes et habitudes du public en matière de fréquentation des médias en s'investissant davantage sur Internet</li> <li>- continuer à produire à l'interne ou à l'externe des émissions régulières et spéciales à fort ancrage régional (culture, variétés, sports, jeunesse)</li> </ul>

# CBC/Radio-Canada

<p style="text-align: center;"><b>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Extrants prévus</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Indicateurs de mesure du résultat visé</b></p>
<p>Cinq points guident nos actions pour préserver et améliorer sur toutes nos plateformes (radio/télévision/Internet) l'ancrage régional et une présence aux réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maintenir nos émissions aux heures de pointe à la radio et à la télévision</li> <li>▪ Maintenir nos partenariats avec le milieu</li> <li>▪ Maintenir notre capacité de cueillette de l'information</li> <li>▪ Maintenir notre capacité de refléter la région à elle-même</li> <li>▪ Maintenir notre capacité de refléter la région au pays</li> </ul> <p>Dans ce contexte, sauf la station française de Windsor qui sera transformée en centre de production, toutes les stations régionales sont maintenues ainsi que tous les centres de production et bureaux journalistiques.</p> <p>Aux services anglais de CBC/Radio-Canada, la transformation du service de l'Information entraînera à l'automne 2009 un enrichissement des émissions de nouvelles régionales.</p> <p>Le Président a tenu à protéger des fonds pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les <u>projets transculturels</u> (projets radio/télé/Internet conjoints CBC/Radio-Canada)</li> <li>▪ le <u>développement régional télévision</u></li> </ul>	<p>Jeunesse en milieu minoritaire (<i>Jeux de l'Acadie, Oniva, Ceci est un test</i>)</p> <p>Augmentation du rayonnement et diversification des sujets</p> <p>Plus de 300 partenariats dans les CLOSM</p> <p>CBC/Radio-Canada continuera de relier les francophones et anglophones du pays lors d'événements marquants et rassembleurs</p>	<p>- maintenir et développer une offre pour la jeunesse en situation linguistique minoritaire</p> <p>- poursuivre l'amélioration de la présence régionale aux antennes nationales radio et télé</p> <p>- après évaluation, poursuivre et développer des partenariats</p> <p>Événements : élections municipales, provinciales et fédérale, Congrès mondial acadien, 375<sup>e</sup> de Trois- Rivières, 475<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de Jacques-Cartier à Gaspé, Jeux de Vancouver...</p> <p>Information régionale à CBC</p> <p>À la télévision, le rendez-vous de l'heure du souper sera prolongé de 30 minutes (de 17h00 à 18h30) et un bulletin de 10 minutes sera diffusé en fin de soirée vers 23h00.</p> <p>À la radio, le service quotidien d'information régionale sera prolongé avec l'ajout d'un bulletin de nouvelles à 19h00 du lundi au vendredi.</p> <p>Projets transculturels réalisés dans les CLOSM</p> <p>Projets spéciaux réalisés dans les CLOSM grâce au fonds de développement régional télévision</p>

# CBC/Radio-Canada

<p style="text-align: center;"><b>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Extrants prévus</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Indicateurs de mesure du résultat visé</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>FINANCEMENT</b></p> <p>Depuis l'annonce par le CRTC à l'automne 2008 de la création du <u>Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL)</u> financé par les EDR (entreprises de distribution de radiodiffusion), CBC/Radio-Canada continue à faire des représentations auprès des instances décisionnelles pour avoir accès à sa juste part des importantes sommes qui seront disponibles dès l'automne 2009 et pour les années à venir.</p> <p>Procéder auprès du CRTC à une <u>demande de licence de télévision française à Toronto</u> (où Radio-Canada produit déjà pour l'Ontario une émission complète d'information régionale du lundi au vendredi)</p> <p><u>Redevances et financement pluriannuel</u> : La haute direction de CBC/Radio-Canada poursuivra ses démarches sur ces deux fronts.</p> <p style="text-align: center;"><b>DISTRIBUTION</b></p> <p>Les dirigeants de Radio-Canada continueront à faire des représentations auprès des diverses instances pour que soit distribué par satellite partout au pays le signal régional de la télévision publique de Radio-Canada</p> <p style="text-align: center;"><b>CRTC</b></p> <p>CBC/Radio-Canada amorcera en 2009-2010 la préparation des demandes de renouvellement de toutes ses licences télévision et radio</p>	<p style="text-align: center;">Accès de l'ensemble des Canadiens et Canadiennes à la programmation de leur région fournie par le diffuseur public</p>	<p>Lorsque des sommes seront attribuées à CBC/Radio-Canada, elles serviront à poursuivre notre stratégie d'amélioration de la programmation locale dans les nombreux marchés des CLOSM où CBC/Radio-Canada a une présence active</p> <p>Raffermir notre présence dans la capitale ontarienne et en Ontario pour les antennes régionales et nationales</p> <p>Qualifier Toronto pour l'accès au FAPL</p> <p>Sollicitation de revenus publicitaires locaux</p> <p>Viabilité du service public généraliste du 21<sup>e</sup> siècle</p> <p>Capacité à s'engager et à planifier efficacement sur plus d'un an</p> <p>Sensibilisation des nombreuses parties intéressées à cet enjeu</p> <p>Distribution par satellite du signal régional télévision de Radio-Canada dans toutes les CLOSM du pays</p> <p>Dans ce contexte CBC/Radio-Canada prendra acte du rapport que le CRTC remettait au gouvernement le 30 mars 2009 sur les services de radiodiffusion dans les communautés francophones et anglophones minoritaires au Canada</p>
<p style="text-align: center;"><b>ENJEUX</b></p> <p>CBC/Radio-Canada est préoccupée et se penche sur plusieurs autres enjeux qui ont une influence sur la prestation de programmes : infrastructures de diffusion, passage au numérique, disponibilité d'Internet haute vitesse...</p>		

# CBC/Radio-Canada

## Plan d'action détaillé

### F. REDDITION DE COMPTES

[Activités par lesquelles l'institution fédérale intègre son travail de mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO aux mécanismes ministériels de planification et de reddition de comptes (ex.: rapport sur les plans et priorités, rapport ministériel sur le rendement, plan d'affaires ministériel, bilan de réalisations pour la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO, etc.); évaluations et vérifications internes des programmes et des services; examen régulier des programmes et des services ainsi que des politiques par les cadres supérieurs de l'institution fédérale pour assurer la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO]

#### Résultat visé :

Pleine intégration de l'article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, programmes et services de l'institution fédérale; la structure d'imputabilité, les évaluations internes, les examens de politiques permettent de déterminer comment mieux intégrer la perspective des CLOSM.

Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants prévus	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p><u>Plan d'action</u> : CBC/Radio-Canada élabore un plan d'action annuel qui décrit clairement la mise en œuvre proposée de ses responsabilités en matière de langues officielles</p> <p><u>Bilan des réalisations</u> : CBC/Radio-Canada rédige un bilan annuel de ses réalisations axé sur les résultats qui décrit clairement la mise en œuvre de ses responsabilités en matière de Langues officielles pour les activités et services qui ne touchent pas sa programmation</p>	<p>Suivi continu en cours d'année et bilan annuel de la mise en œuvre du Plan d'action</p> <p>Membres du Panel des régions mieux informés des activités régionales entre les réunions</p> <p>Rapport « État des réalisations 2009-2010 »</p>	<p>Un compte rendu du progrès de la mise en œuvre du Plan d'action est fait à chacune des rencontres du Panel des régions</p> <p>Le rapport mensuel (pour fins internes) des faits saillants des activités des services régionaux est distribué aux membres du Panel des régions</p> <p>Progrès réalisés dans les CLOSM dans le cadre du plan de redressement financier et du contexte budgétaire de CBC/Radio-Canada en 2009-2010</p>

# CBC/Radio-Canada

<b>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé</b>	<b>Extrants prévus</b>	<b>Indicateurs de mesure du résultat visé</b>
<p>CBC/Radio-Canada remet <u>aux instances gouvernementales un rapport annuel et au CRTC un rapport annuel sur ses conditions de licences</u>. Ces rapports comportent ses actions en régions, incluant les régions en situation linguistique minoritaire.</p> <p><u>Évaluations et vérifications</u> : Des évaluations et des vérifications internes des programmes et services de CBC/Radio-Canada sont effectuées régulièrement et tiennent compte de leur contribution au développement et à l'épanouissement des CLOSM</p>	<p>Rapport annuel Rapport annuel au CRTC</p> <p>Évaluation des programmes et services</p> <p>Production d'une évaluation intérimaire par chacune des directions régionales et par la direction générale des services régionaux</p>	<p>Respect des conditions de licence détenues par CBC/Radio-Canada</p> <p>Rapports et suivi des recommandations des évaluations</p> <p>Le bilan intérimaire sert d'outil à la planification annuelle (détermination des objectifs et indicateurs de rendement)</p>

# CBC/Radio-Canada

## Liste de distribution

- Comité permanent de la Chambre des communes sur les langues officielles
- Comité permanent du Sénat sur les langues officielles
- Commissaire aux langues officielles
- groupes et organismes des CLOSM

**Adresse Web exacte du plan d'action de l'institution :**

<http://cbc.radio-canada.ca/documents/langues/index.shtml>